



LES INSTRUCTIONS DES HUIT CONDITIONS DE LA REPENTANCE

1^{ère} condition: Effectuer le wudu (avec l'intention de se repentir)

Lorsqu'on effectue le wudu, on doit se repentir du fond du cœur pour chaque péché commis avec chacun des membres du corps et se tourner vers Allah de tout son cœur afin que Sa miséricorde les purifie.¹

2^{ème} condition: Effectuer le ghusl (avec l'intention de se repentir)

La personne qui se repent lave tout son corps jusqu'au bout de ses ongles avec la même intention et la même décence, et formule l'intention suivante : «**Pour l'agrément d'Allah, je vais effectuer le ghusl avec l'intention de me repentir.**»²

3^{ème} condition : Accomplir la prière dite «istikhâra» ou prière de repentance

On formule l'intention avant cette prière de cette manière : «**Pour l'agrément d'Allah, je vais accomplir la prière de repentance/d'istikhâra.**» On récite la sourate al-Kâfiroûn après la Fatiha de la première rak'a et la sourate al-Ikhlâs après la Fatiha de la deuxième rak'a.

4^{ème} condition : Se repentir

Le disciple se repent en répétant à trois reprises : «**Ya Rabbi! Je regrette tous les péchés que j'ai commis. Si seulement je ne les avais pas commis. Inchallah, je ne les commettrai plus.**»

5^{ème} condition : Istighfâr (Dire «astaghfiroullâh»)

Le repentant doit répéter «**astaghfiroullâh**» au moins 25 fois, au plus 75 fois mais de préférence 33 fois d'une voix assez forte pour s'entendre soi-même. Il doit continuer les instructions suivantes en gardant les yeux fermés.

6^{ème} condition : Réciter 8 fois la sourate al-Fatiha et offrir les hassanate (aux âmes des) Sâdât al-Kirâm

Offrir les hassanate des sourates al-Fatiha récitées comme décrit pendant les instructions.

7^{ème} condition : Rabita de la mort

Le but est de diriger le cœur vers Allah, le Tout-Puissant, et de s'assurer de donner une leçon au nafs (ego).

8^{ème} condition : Rabita du mourchid

Le but de cette rabita est d'user de l'intercession du mourchid pour atteindre Allah. Le mourid imagine qu'une lumière venant du Arch d'Allah coule sous la forme d'une colonne et que cette lumière, en tant que bénédiction de Sa part, couvre son mourchid. Il essaie de profiter de cette lumière qui couvre son mourchid.

1 Ceux de l'école Châfi'î doivent formuler l'intention de «quitter l'état d'impureté» en commençant les actes des petites ablutions s'ils ne sont pas déjà en état de pureté après ablutions. L'intention chez les chafiites doit être formulée au moment où l'on commence à laver le visage.

2 Les chafiites doivent formuler cette intention quand ils commencent à verser l'eau sur le corps pour la première fois. Les hanafites peuvent la formuler quand ils se lavent les mains.





LES NOMS DES SÂDÂT AL-KIRÂM Qadassallâhou Asrârahom

1. Chah Naqchiband et
Cheikh Abdoulqâdir Djaylânî [qouddissa sirrouhoumâ]
2. Cheikh Abdoulkhâliq Goujdouwânî et
Imâm Rabbânî [qouddissa sirrouhoumâ]
3. Cheikh Mawlânâ Khâlid et
Sayyid Abdoullah [qouddissa sirrouhoumâ]
4. Cheikh Sayyid Tâhâ
Cheikh Sayyid Sibghatoullâh Arwâsî
[qouddissa sirrouhoumâ]
5. Cheikh Abdourrahman Tâhî et
Cheikh Fathoullâh [qouddissa sirrouhoumâ]
6. Cheikh Mohammed Diyâouddin et
Cheikh Ahmed al-Khaznawî [qouddissa sirrouhoumâ]
7. Cheikh Sayyid Abdoulhakîm El-Hüseyñî et
Cheikh Sayyid Mohammed Rachid El-Hüseyñî
[qouddissa sirrouhoumâ]
8. Ghawth-i Thâñî Cheikh Sayyid Abdulbaqi
El-Hüseyñî et
Sultan Cheikh Sayyid Mohammed Sâqî
El-Hüseyñî [qouddissa sirrouhoumâ]

-
- Ceux qui connaissent les noms des Sâdât al-Kirâm par cœur ainsi que la formule «ilâhî anta maqsoûdî wa ridâka matloûbî» peuvent recevoir l'instruction du wîrd.
 - Après avoir accomplie les huit conditions, le mourîd doit recevoir les instructions du hatme et de la Rabita.

